

## **Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.**

### **Énoncé de mission**

*Aider les personnes qui ont une lésion médullaire ou une autre incapacité physique à devenir autonomes et autosuffisantes et à participer pleinement à la vie de la société.*

### **LA VILLE DE WINNIPEG SOULIGNE D'UNE PLAQUE LE PREMIER PLAN INCLINÉ DE TROTTOIR SITUÉ AU COIN DES RUES SHERBROOK ET BANNATYNE**

### **Rapport annuel 2006-2007**

On peut consulter la version anglaise à [www.cpamanitoba.ca](http://www.cpamanitoba.ca)  
English version available at [www.cpamanitoba.ca](http://www.cpamanitoba.ca)

### **Nature et objectifs de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.**

L'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) est un organisme sans but lucratif qui représente les Manitobains et les Manitobaines qui ont une lésion médullaire ou une autre incapacité physique semblable. Responsable devant ses membres, qui comptent des personnes vivant avec une lésion médullaire, leurs familles et leurs défenseurs, l'Association emploie un personnel professionnel, a recours à des bénévoles dévoués et encourage les efforts d'entraide pour réaliser sa mission.

### **Services de base de l'ACP**

L'ACP (Manitoba) s'efforce de remplir sa mission en offrant six services de base.

#### **Consultation en réadaptation**

Des services de consultation professionnels aident les personnes médullolésées à retrouver une vie autonome au sein de leur collectivité. L'ACP leur offre un soutien continu, de l'information, des liens avec la collectivité et un suivi.

#### **Coordination des services**

Un encadrement tout à fait particulier assure la coordination générale du processus de réadaptation, allant du moment de la blessure jusqu'à la période de réinsertion sociale.

#### **Services d'orientation professionnelle et d'emploi**

Ces services aident les blessés médullaires à cerner leurs aptitudes professionnelles et à obtenir un emploi qui correspond à leurs valeurs, compétences, habiletés et intérêts.

#### **Soutien des pairs**

« Quelqu'un qui est passé par là » peut servir de mentor et de modèle de comportement à adopter pour encourager les autres et les soutenir dans leurs efforts de surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés.

### **Services de représentation communautaire**

L'ACP vise à créer une société fondée sur l'inclusivité. Ses efforts portent sur la définition et la réduction des obstacles à la pleine participation communautaire des personnes handicapées. Elle cherche à remplir cette dimension de ses activités en collaborant avec d'autres personnes et organismes et en faisant preuve de leadership en matière de prévention.

### **Services d'information**

L'ACP offre des renseignements détaillés et pertinents aux personnes concernées : blessés médullaires, membres de leurs familles, employeurs, organismes communautaires, assureurs et gouvernements.

### ***Qu'est-ce qu'une lésion médullaire?***

En quelques mots, une lésion médullaire est une blessure de la moelle épinière. La moelle épinière est le tissu nerveux contenu dans le canal rachidien qui relie le cerveau aux autres parties du corps. Ce tissu ne peut pas normalement se régénérer et c'est pourquoi une lésion de la moelle épinière est dite permanente.

- Une personne *paraplégique* souffre d'une paralysie des membres inférieurs et d'une partie du torse.
- Une personne *tétraplégique* souffre en plus d'une paralysie complète ou partielle des mains et des bras en raison d'une lésion médullaire dans la région du cou.

### ***Nouveaux blessés médullaires***

Diagram goes here

53 nouveaux blessés médullaires ont été dirigés vers l'ACP entre le 1<sup>er</sup> avril 2006 et le 31 mars 2007. Parmi ceux-ci :

- 36 présentaient une lésion d'origine traumatique, 15 une lésion d'origine non traumatique\*;
- 32 étaient des paraplégiques, 18 des tétraplégiques\*;
- 20 présentaient une lésion complète, 24 une lésion incomplète\*;
- 21 étaient âgés de 35 ans et moins, 32 de plus de 35 ans;
- 39 étaient des hommes, 14 des femmes;
- 41 patients étaient des non-Autochtones, 10 des Autochtones\*.

### ***Produits - Services à la clientèle***

Le système informatisé de gestion de cas de l'ACP permet d'assurer le suivi des activités des programmes (produits). Les indicateurs ci-dessous sont dérivés de

diverses analyses de ces produits. Le personnel des services de réadaptation a établi le tableau suivant des produits offerts en cours d'année à 499 clients.

Type de service	Nombre de services fournis	% de l'ensemble des services fournis
Hébergement	741	8,12
Besoins particuliers de certains clients	29	0,32
Éducation (orientation professionnelle)	465	5,10
Emploi (orientation professionnelle)	492	5,40
Offre de matériel et de fournitures	744	8,16
Soutien fourni aux membres de la famille et à d'autres personnes importantes	262	2,87
Services d'ordre financier	607	67665
Santé et mieux-être	1 979	21,70
Questions juridiques	47	0,52
Récréation et loisirs	115	1,26
Sexualité	36	0,40
Aide à la vie autonome	792	0,86
Transport	169	1,85
Coordination des services généraux et assurance de la qualité	3 354	36,78
<b>TOTAL</b>	<b>9 119</b>	<b>100</b>

### **Produits - Services d'information**

James Kraynyk, webmestre, s'occupe de la maintenance du site Web de l'ACP (Manitoba) [www.cpamanitoba.ca](http://www.cpamanitoba.ca). En plus des renseignements affichés sur son site Web, l'ACP diffuse de l'information par l'entremise de publications diverses, notamment :

- *ParaTracks* (bulletin d'information provincial – conception graphique et mise en page : James Kraynyk).
- *Accès total* (revue de l'ACP nationale).
- *Life After Spinal Cord Injury*, guide et ouvrage de référence inspirés de la publication *Vivre après une blessure médullaire* de l'Association des paraplégiques du Québec.

- *Guide to Pressure Ulcer Prevention*, guide de prévention des plaies de pression.
- Brochures, articles et vidéos sur divers sujets ayant trait aux lésions médullaires.

### ***Produits — Représentation communautaire***

En plus des activités ordinaires de ses services à la clientèle, l'ACP a participé à une grande variété d'activités de représentation communautaire en 2005-2006 :

- soumission de commentaires et suggestions à Élections Canada;
- participation au comité consultatif de la Ville de Winnipeg sur l'accessibilité;
- leadership au sein de l'équipe responsable de l'alliance Solutions in Motion de la Fondation Rick Hansen;
- participation aux groupes de travail 1 et 3 du ministère des Services à la Famille et du Logement;
- participation active à une équipe sur les traumatismes médullaires ayant pour mandat de sensibiliser davantage la population aux problèmes actuels de prestation de soins de santé;
- collaboration communautaire avec un certain nombre de citoyens, d'entreprises et d'organismes auxiliaires;
- désignation de conférenciers et de conférencières pour adresser la parole aux élèves dans les écoles et devant divers organismes communautaires;
- participation à l'évaluation du programme Ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées (EMTPH);
- participation au Prix d'accessibilité de la Ville de Winnipeg;
- participation au comité conjoint, composé de membres du gouvernement et de la collectivité, sur les questions d'emploi et d'aide au revenu des personnes handicapées;
- participation au comité consultatif sur la politique relative au service de transport Handi-Transit;
- participation au comité consultatif sur les permis de stationnement;
- participation au comité d'orientation de la mobilité en fauteuil roulant de l'ORSW.

### ***Personnel de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba)***

Ron Burky – directeur général

Darlene Cooper – B.Serv.Soc., agente de réadaptation agréée, CCRC,  
directrice des Services de réadaptation

Adrienne Conley – adjointe de direction

Roslyn Dooley – agente comptable

\*Greg Winmill – agent de réadaptation agréé, conseiller en réadaptation

\*Dan Joanisse – B.Réc., conseiller en réadaptation

Maria Cabas – conseillère en réadaptation

\*Liz Lobban – conseillère en réadaptation

\*Alan Schultz – technicien en réadaptation

Val Reith – animateur du programme Job Journeys

\*Bill Delorme – animateur du programme Job Journeys

### **Rapport du président et du directeur général**

Au cours de l'exercice financier 2006-2007, nous avons continué à relever les défis auxquels sont confrontés les personnes médullolésées au Manitoba. Sous la direction du conseil d'administration et grâce à son personnel, l'ACP (Manitoba) a pu s'occuper de questions et de problèmes ponctuels et continuer à offrir des services de qualité.

L'Association a poursuivi ses efforts de mise en œuvre de ses trois initiatives stratégiques : rehausser son image publique, étendre la gamme des services offerts et rehausser le professionnalisme de l'Association. Si l'ACP a réussi à relever avec des ressources restreintes les nombreux défis qui se sont présentés à elle au cours de la dernière année, c'est grâce à l'appui soutenu des membres de son conseil d'administration, et en particulier au travail qu'ils ont accompli au sein du comité des programmes et des relations communautaires et du comité des activités. Ce succès est également attribuable à l'engagement du personnel à fournir des services de qualité, de même qu'à la participation de bénévoles et de certains membres du personnel à divers comités au sein de la collectivité et qui collaborent ainsi à la mission de l'ACP (Manitoba).

Voici quelques points saillants de ce qui a été accompli au cours de la dernière année :

- L'élaboration du programme pilote *Stakeholder Training and Education for Pressure Ulcer Prevention (STEP UP)*, d'une durée de deux ans. Au moyen de la mise en œuvre d'un programme communautaire de sensibilisation et de motivation à la santé, ce projet répondra aux besoins immédiats de personnes à risque élevé de développer des plaies de lit.
- La réussite de collectes de fonds qui ont dépassé les revenus anticipés, tels le gala du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'ACP et l'expansion du programme de vente de tablettes de chocolat aux amandes, ainsi que le lancement de nouvelles initiatives comme le programme de tirelires placées dans tous les magasins de la Régie des alcools à Winnipeg.
- La collaboration continue entre la Fondation Rick Hansen et divers intervenants du Manitoba, laquelle a donné lieu à la soumission de la demande de financement intitulée *Going Forward Together – The Government of Manitoba's Contribution to Spinal Cord Injury Leadership in Manitoba*.
- La consolidation du bureau de l'Association nationale, au moyen, entre autres, de l'embauche d'un nouveau directeur général, de la mise au point des questions prioritaires et de la rationalisation du programme national de financement.

L'ACP (Manitoba) continue de circonscrire les préoccupations majeures qui touchent les personnes médullolésées. Au cours de la dernière année, elle a cherché à répondre à ces questions par des actions réfléchies et bien ciblées dont, entre autres, la consultation de diverses personnes de la communauté et la collaboration avec celles-ci. Même si nous avons accompli des progrès importants, nous devons poursuivre nos efforts pour répondre aux besoins actuels et futurs, dont entre autres :

- Participation continue à l'élaboration d'initiatives de traitement et de prévention des plaies de lit.
- Afin de répondre aux besoins prioritaires des personnes médullolésées, l'ACP a procédé à la réorganisation du personnel chargé de la prestation des services et à l'affectation de personnel à de nouveaux projets. La demande croissante pour des services continue de dépasser le financement dont dispose l'Association et constitue toujours un problème.
- Si le gouvernement répond favorablement à la demande de financement *Going Forward Together – The Government of Manitoba's Contribution to Spinal Cord Injury Leadership in Manitoba*, l'ACP devra veiller à préciser clairement les rôles et les responsabilités des parties concernées et faire en sorte qu'il y ait suffisamment de personnel et de ressources communautaires pour assurer la prestation des services indiqués dans cette demande.
- Continuer à fournir avis et conseils à l'Office régional de la santé de Winnipeg quant au projet de transfert de l'unité des soins offerts aux personnes médullolésées, situé à l'heure actuelle à l'hôpital de réadaptation du Centre des sciences de la santé au Centre, au centre de santé Riverview.

Nous apprécions sincèrement le soutien continu qui nous est offert par nos partenaires de financement, bailleurs de fonds et donateurs. Nous remercions les membres actuels du conseil d'administration, ainsi que ceux dont le mandat a pris fin, pour leur dévouement et leur engagement à assumer au sein de l'ACP un rôle de direction. Nous remercions également le personnel de son excellent appui administratif, ainsi que des services professionnels de la plus haute qualité qu'il offre aux Manitobains et Manitobaines ayant subi une lésion médullaire.

- Ernie Hasiuk et Ron Burky

**Conseil d'administration de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) en 2006-2007**

Art Braid\* – comité de direction

Andrew Carrier

Corrine Deegan\*

George Dyck\*

D<sup>r</sup> Karen Ethans  
 Ed Giesbrecht – *vice-président*  
 Ernie Hasiuk – président  
 Randy Komishon\* – ancien président  
 Bill Neill  
 Rudy Niebuhr – *comité de direction*  
 Harvey Pollock  
 Leonard Steingarten\* – *trésorier*  
 Lynda Walker  
 John Wallis  
 John Wyndels\*

\*paraplégique ou tétraplégique

**Canadian Paraplegic Association (Manitoba) Inc.**  
**Association canadienne des paraplégiques (Manitoba)**  
**États financiers sommaires**  
**au 31 mars 2007**

**Situation financière**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>Actif</b>		
Encaisse	122 071 \$	132 227 \$
Comptes clients	45 616 \$	61 495 \$
Immobilisations	21 756 \$	22 145 \$
	189 443 \$	215 867 \$
<b>Passif et actif net</b>		
Comptes fournisseurs et charges à payer	12 083 \$	17 975 \$
Indemnités de vacances à payer	35 139 \$	31 729 \$
Recettes reportées	23 430 \$	60 913 \$
Actif net	118 791 \$	105 250 \$
	189 443 \$	215 867 \$

**Recettes, dépenses et actif net**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>Recettes</b>		
Subventions et recettes prévues aux contrats		
Province du Manitoba	247 600 \$	245 100 \$
Santé Canada	76 638 \$	74 047 \$
Centraide Winnipeg	114 853 \$	112 700 \$
Office régional de la santé de Winnipeg	56 027 \$	56 027 \$
Commission des accidents du travail	20 000 \$	20 000 \$
Subventions de projet du Bureau national de		

l'Association canadienne des paraplégiques	20 944 \$	92 903 \$
Fonds d'intégration pour les personnes handicapées du Manitoba	14 838 \$	—
Manitoba Paraplegia Foundation Inc.	23 249 \$	14 416 \$
Winnipeg Foundation	18 000 \$	23 000 \$
Fondation Rick Hansen	2 669 \$	9 722 \$
	<b>594 818 \$</b>	<b>647 915 \$</b>
Services rémunérés – SAPM et autres	12 048 \$	15 971 \$
Divers	97 871 \$	36 826 \$
Recouvrement de matériel et frais de formation payés au nom des paraplégiques ou par ceux-ci	63 568 \$	51 789 \$
<b>Total des recettes</b>	<b>768 305 \$</b>	<b>752 501 \$</b>
<b>Dépenses</b>		
Amortissement	18 819 \$	17 270 \$
Programme des services de réadaptation		
Salaires et dépenses	494 649 \$	458 756 \$
Aide professionnelle	63 568 \$	51 798 \$
Programme de représentation et d'information	151 187 \$	134 913 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>728 223 \$</b>	<b>662 728 \$</b>
Transfert de fonds à la Manitoba Paraplegia Foundation	26 541 \$	60 000 \$
<b>Excédent des recettes sur les dépenses</b>	<b>13 541 \$</b>	<b>29 773 \$</b>
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	<b>105 250 \$</b>	<b>75 477 \$</b>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>118 791 \$</b>	<b>105 250 \$</b>

*Les personnes intéressées peuvent obtenir un ensemble complet des états financiers et le rapport détaillé des vérificateurs en s'adressant à l'Association.*

### **Recherche**

Par l'intermédiaire de la Manitoba Paraplegia Foundation Inc., l'ACP investit des fonds dans la recherche de nouveaux traitements et de la guérison des lésions médullaires. L'ACP soutient également la recherche dans ce domaine en participant activement à la campagne « Rouler vers demain » de Rick Hansen et en informant ses clients et membres des possibilités de participation à la recherche.

### **Rapport des vérificateurs**

#### **Aux membres de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.**

Les états financiers condensés ci-joints de la situation financière, ainsi que des recettes, des dépenses, de l'actif et du passif nets ont été établis à partir des états financiers complets de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. au 31 mars 2007 et pour l'exercice clos à cette date. Dans notre rapport du 10 mai 2007, nous avons formulé une opinion avec réserve sur ces états financiers, étant donné que



nous n'avons pas été en mesure de confirmer l'intégralité des revenus provenant de dons. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction de l'Association. Notre responsabilité, en conformité avec la Note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Comme ces états financiers condensés sont, du fait de leur nature, un sommaire, ils ne contiennent pas tous les renseignements requis pour leur présentation par les règles comptables généralement admises au Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit qu'ils risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats du fonctionnement et les flux de trésorerie de l'Association, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.

DELOITTE & TOUCHE LLP  
Comptables agréés  
Winnipeg (Manitoba)  
Le 10 mai 2007

### **Rapport du trésorier**

Au nom du conseil d'administration, je suis heureux de souligner que l'exercice 2006-2007 s'est terminé par un excédent de 13 541 \$ des recettes sur les dépenses, après le transfert de 26 541 \$ à la Manitoba Paraplegia Foundation Inc.

Ces fonds serviront au financement de projets spéciaux destinés aux personnes médullolésées de la région de l'Ouest du Manitoba.

Le *total des recettes* s'est accru légèrement de 16 000 \$. Deux activités ont contribué à cette augmentation : la marche Walk 'n Roll de Brandon a rapporté 26 541 \$ et le banquet du 60<sup>e</sup> anniversaire 23 064 \$. Pour ce qui est des autres variations dans le financement, veuillez vous reporter à l'annexe 1, page 7 des états financiers vérifiés.

Les dépenses présentées à l'annexe 2, page 8 des états financiers vérifiés ont augmenté de 52 000 \$, en raison surtout d'une augmentation des salaires et des avantages sociaux. Le reste des dépenses est demeuré stable par rapport à l'

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à l'égard de nos bailleurs de fonds, donateurs et membres pour le soutien continu qu'ils offrent aux programmes et aux services de notre organisme.

Je tiens à remercier notre agente comptable, Roslyn Dooley, de son dévouement et de son assiduité au travail, ainsi que Bruce Jack, Gabriella Zaporozan, Sheree Nelson et Robert Tremblay du cabinet Deloitte & Touche LLP qui ont préparé avec soin nos états financiers vérifiés.

- *Leonard Steingarten, trésorier*

En plus des bailleurs de fonds mentionnés ci-dessus, l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) tient à remercier ses autres donateurs et organismes subventionnaires, y compris les personnes et organismes suivants :

- *Bradley Boisselle*
- *Patti and Dieter Bonas*
- *Marianne Bossen*
- *Arthur Braid*
- *Bruce Brown*
- *Ron Chamberlain*
- *Corrine Deegan*
- *D' Karen Ethans*
- *Jim Grant*
- *Greg Erlendson*
- *Florence Grimaldi*
- *Beryl Maguire*
- *Anonyme*
- *Audrey McIlraith*
- *Kristi Peters*
- *Jim Richardson*
- *Calvin Sinclair*
- *Arthur Summers*
- *Harold Swalwell*
- *Robert Wroblewsky*
- *Centre de recherche sur les lésions médullaires de l'Université du Manitoba*